

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 8 décembre 2009

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **8 décembre, à 18 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. Jean-Marc Laflamme à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BOUTET, Fernand	Commissaire
CARON, André	Commissaire
DESCHÈNES, Martin	Commissaire
GIROUX, Anne	Commissaire représentant des parents (secondaire)
L. PARENT, Huguette	Commissaire
LAFLAMME, Jean-Marc	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
POLIQVIN, Sandra	Commissaire représentant des parents (primaire)
TURCOTTE, Clément	Commissaire
HAMEL, Michel	Directeur général
POULIOT, Paule	Directrice générale adjointe aux affaires administratives
PARENT, Jean-François	Secrétaire général

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Un moment de réflexion est observé, au terme duquel, M. Jean-Marc Laflamme, président, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Le président s'assure que la procédure de convocation a été respectée, ce que le secrétaire général confirme.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification de la procédure de convocation.
3. Vérification du quorum.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2009.
6. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2009.
7. Correspondance et dépôt de documents.

CE-09/10-023

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

8. Nomination d'une scrutatrice ou d'un scrutateur.
9. Nomination de la vice-présidence du comité exécutif.
10. Nomination d'un commissaire au comité de sélection pour le choix des professionnels.
11. Approbation du compte de dépenses du président.
12. Communication du président.
13. Communication de la Direction générale.
14. Questions et commentaires des commissaires.
15. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2009

CE-09/10-024

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2009 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Deschênes et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2009 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2009

Le secrétaire général et directeur de l'information et des communications, M. Jean-François Parent, dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 17 novembre 2009.

7. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Il n'y a aucune correspondance.

8. NOMINATION D'UNE SCRUTATRICE OU D'UN SCRUTATEUR

CE-09/10-025

CONSIDÉRANT que des élections sont prévues à la vice-présidence du comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Marc Laflamme et résolu de nommer Mme Anne Giroux scrutatrice, pour les fins de l'élection à la vice-présidence du comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

CE-09/10-026

Le président, M. Jean-Marc Laflamme, invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la vice-présidence du comité exécutif.

M. André Caron se propose.

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

M. Clément Turcotte propose Mme Marie-France Painchaud.
Mme Sandra Poliquin propose Mme Huguette L. Parent.

Il est proposé par M. Fernand Boutet et résolu que la période de mise en candidature soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidence demande à chaque candidat, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il (si elle) accepte d'être mis-e en candidature. Mme Huguette L. Parent se désiste. Les personnes suivantes ont accepté d'être mises en candidature :

Mme Marie-France Painchaud M. André Caron

La présidence invite les deux candidats, s'ils le désirent, à faire valoir leur candidature. Par la suite, un vote au scrutin secret est tenu. Les résultats du scrutin sont les suivants :

NOM : Mme Marie-France Painchaud NOM : M. André Caron
Nombre de votes : 3 Nombre de votes : 4

La présidence déclare M. André Caron élu à la majorité des voix exprimées par les membres présents, à la vice-présidence du comité exécutif.

CONSIDÉRANT les articles 155 et 182 de la Loi sur l'instruction publique relativement à la nomination de la vice-présidence du comité exécutif ;

CONSIDÉRANT la résolution CE-98/99-003 ayant pour objet l'adoption de la procédure relative à l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité exécutif;

CONSIDÉRANT les résultats de cette procédure;

CE-09/10-027

IL EST PROPOSÉ par Mme Sandra Poliquin et résolu de nommer M. André Caron, vice-président du comité exécutif de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELS

La présidence invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination d'un commissaire au comité de sélection pour le choix des professionnels.

M. Fernand Boutet propose M. Clément Turcotte.
Mme Sandra Poliquin propose Mme Huguette L. Parent.

CE-09/10-028

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu que la période de mise en candidature soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

La présidence demande aux deux candidats, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'ils acceptent d'être mis en candidature. Les deux candidats, soit Mme Huguette L. Parent et M. Clément Turcotte, acceptent.

La présidence invite les deux candidats, s'ils le désirent, à faire valoir leur candidature. Par la suite, un vote au scrutin secret est tenu. Les résultats du scrutin sont les suivants :

NOM : Mme Huguette L. Parent
Nombre de votes : 4

NOM : M. Clément Turcotte
Nombre de votes : 3

La présidence déclare Mme Huguette L. Parent élue à la majorité des voix exprimées par les membres présents.

CONSIDÉRANT les travaux à réaliser sur l'ensemble de notre territoire;

CONSIDÉRANT les besoins éventuels de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries en matière de construction et de réaménagement;

CONSIDÉRANT la nécessité de retenir les services de professionnels;

CONSIDÉRANT l'instruction émise par le ministère de l'Éducation en octobre 1996, relativement au contrat des services de professionnels pour la construction (agrandissement, rénovation, réparation, etc.) des immeubles des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la pratique de nommer un commissaire sur le comité de sélection;

CE-09/10-029

IL EST PROPOSÉ par Mme Anne Giroux et résolu:

- de désigner Mme Huguette L. Parent sur ce comité;
- que M. Clément Turcotte agisse à titre de substitut;
- que ce mandat soit valide pour une période de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

CONSIDÉRANT la résolution CC-99/00-029 adoptée par le conseil des commissaires le 9 novembre 1999 ;

CE-09/10-030

IL EST PROPOSÉ par Mme Huguette L. Parent et résolu d'autoriser le compte de frais de déplacement, de séjour, de repas et de représentation de monsieur Jean-Marc Laflamme, président, pour un montant de 145,42 \$ pour la période du 4 novembre 2009 au 27 novembre 2009, le tout sujet à vérification par les Services des ressources financières et matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Il n'y a aucune communication.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

13. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il n'y a aucune communication.

14. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Il n'y a aucune question, ni aucun commentaire.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 51.

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Jean-Marc Laflamme

Jean-François Parent